

Le site de Saint-Martin à Branceilles

par Jean-Pierre LAUSSAC, Jean-Pierre GIRAULT et Colette LAUSSAC

Branceilles est un village du Sud corrézien¹⁻⁵, attesté dès 930 dans le cartulaire de l'abbaye de Tulle^{6, 7}. L'abbé de Tulle, puis l'évêque, possédaient une partie de la seigneurie de Branceilles, l'autre partie appartenant aux vicomtes de Turenne. Le village primitif, implanté au lieu-dit Saint-Martin, s'est déplacé vers le XI^e siècle pour s'établir où il se trouve aujourd'hui.

À la sortie est du village, sur la route de Curemonte, se trouve un éperon rocheux ceinturé par un imposant mur en pierres sèches dont l'appareil est composé de gros blocs naturels. La semelle comporte des blocs irréguliers et de taille imposante⁸. Ce mur de 1,40 m de large, sur une hauteur variant de 2,50 m près de la source (fig. 2) à 1,30 m derrière la maison d'habitation (C), délimite une surface ovoïde⁹ d'environ 5 000 m², dont le seul axe de symétrie mesure 112 m, tandis que le second axe, dans sa plus grande largeur, mesure 74 m. Le grand axe est dans une direction nord-ouest, sud-est (fig. 1).

Côté sud de l'éperon (parcelle 183), dans la partie non construite, se trouve une plate-forme de 20 x 14 m, délimitée par le rocher affleurant et par quelques restes de substructions d'une ancienne construction.

À la fin du XIX^e siècle, l'ancien cimetière, qui ceinturait l'église, a dû être dé-

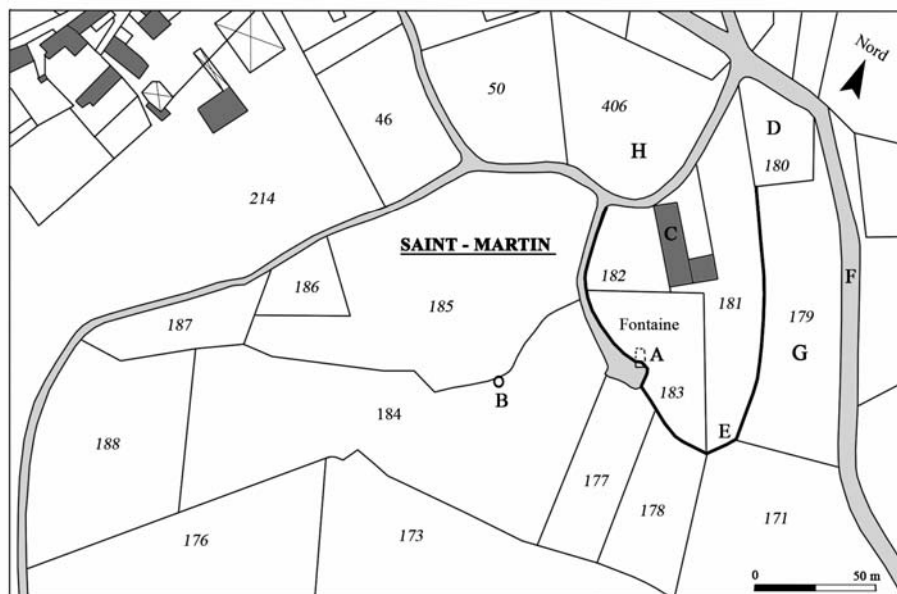


Fig. 1 - Extrait du cadastre de 1956 de Branceilles, section AB. Le mur (E), matérialisé par le trait épais, enferme cet éperon rocheux, excepté dans la partie nord, nord-est où se trouve une maison d'habitation (C). La source Saint-Martin est notée par la lettre (A), la seconde source, propre à la consommation et distante de 70 m, est notée (B). Les vestiges gallo-romains ont été trouvés en (G) et (H). En (F) la route de Curemonte.

placé, d'une part pour agrandir la place, d'autre part pour cause d'insalubrité. Le transfert devait se faire à Saint-Martin, dans un lieu indiqué par la lettre (D), au nord de la noyeraie (G) (fig. 1). L'évêque s'y opposa car il prétendait que le terrain était marécageux. Il est vrai que ce futur cimetière, en contrebas du chemin, recevait les eaux de ruissellement. Finalement, le 23 avril 1861, le sous-préfet mettait en adjudication les travaux de clôture de ce nouveau cimetière. En juin 1862, les premières inhumations eurent lieu. En 1922, devenu de nouveau trop petit, le cimetière de Saint-Martin fut transféré à sa place actuelle, au lieu dit « Le champ d'Estrade », route de Meyssac.

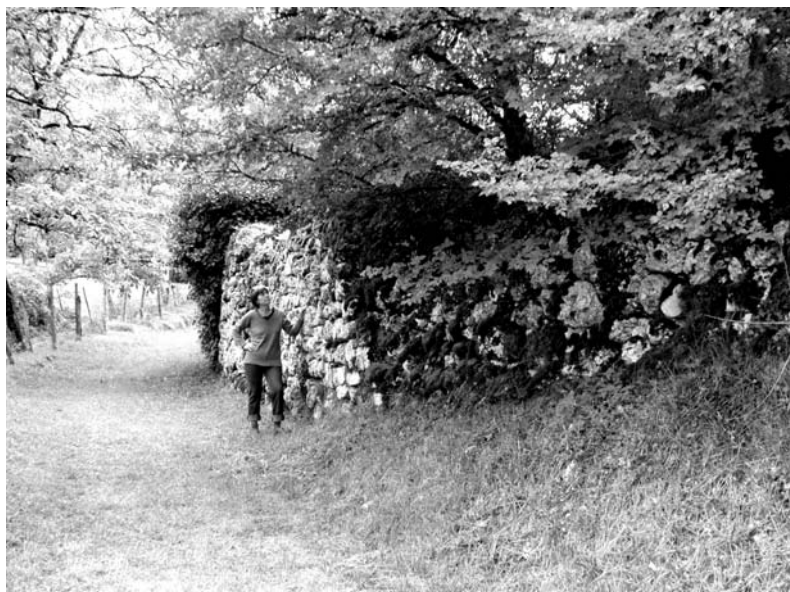


Fig. 2 - Mur à double parement constitué, à la base, de gros blocs.
Le chemin mène à la source de Saint-Martin (A).

Ce site nous a intrigué. Nous avons donc demandé à notre ami Jean-Pierre Girault¹⁰ de venir l'inspecter. C'est ainsi qu'il a découvert en abondance, dans les parcelles 179 et 406 (section AB), des fragments de *tegulae*, d'*imbrices*, quelques fragments de céramique commune grise et rouge, de sigillée et des nodules de mortier rosé et gris.

L'enclos de l'ancien cimetière est bâti, côté ouest, d'un mur en pierres sèches composé de moellons calcaires soigneusement appareillés avec quelques petites pierres de calage. Toujours côté ouest, dans le prolongement du mur d'enceinte, il ne reste qu'une portion de mur dont l'appareil est composé de gros moellons calcaires et de grés assisés au mortier de chaux gris. La suite du mur a été détruite lors du creusement d'un fossé. Côté nord, le mur a été remplacé par une accumu-

lation de gros blocs lors de l'élargissement de la route et côté sud, détruit par les cultures. Sur les portions de murs modernes encore en place, le couronnement est réalisé par des éléments demi-cylindriques en grès grossier et très érodés, qui ont été utilisés en réemploi (la longueur varie de 0,36 à 0,55 m, la hauteur de 0,28 à 0,32 m et la largeur de 0,39 à 0,46 m), (fig. 3) dont on ne connaît pas la provenance. Ils sont soudés sur le dessus du mur et entre eux par un mortier de très forte granulométrie composé de sable, de graviers et d'un taux important de chaux grasse. Dans le mur est, qui borde le chemin allant à l'habitation située sur l'éperon, on retrouve ces éléments avec quelques moellons équarris en grès. Ces demi-cylindres pourraient appartenir à des colonnes engagées récupérées à l'emplacement d'un édifice religieux, chapelle ou église ou provenir de l'enclous de l'ancien cimetière situé sur la place de l'église actuelle ?

À 500 mètres de cet éperon, à gauche, toujours en direction de Curemonte, en face de Rabot, au lieu-dit « Saint-Sauve », se trouve un front de taille de carrière en grès identique, qui longe un pré. D'après Pierre de Saint-Riquier, compagnon, sculpteur et mosaïste, il pourrait s'agir d'une ancienne carrière d'où auraient pu être extraites ces colonnes.



Fig. 3 - Éléments de demi-cylindres servant de couverture au-dessus du mur de l'ancien cimetière.

Enfin, à l'ouest du site, un chemin herbu descend jusqu'à la source de Saint-Martin nichée sous une avancée rocheuse (fig. 4). Au XIX^e siècle, on y construisit le lavoir communal. Ce chemin est bordé d'un mur en pierres sèches comportant des gros blocs. Bien que cette source ne tarisse jamais, on ne buvait pas de son eau car, disait-on, elle était indigeste. « *D'après la tradition, écrit l'abbé J.-B. Poulbrière¹¹, l'antiquité plaçait là une nymphe, accordant la pluie en temps de sè-*

cheresse, pourvu qu'on allât la lui demander en procession. Le christianisme venu, c'est à saint Martin, patron de la paroisse, que s'adressèrent les demandes ». Jusque dans les années 1960, on y allait en procession pour demander la pluie. À moins de cent mètres de la grotte, se trouve une autre source, matérialisée (B) sur la figure 1 qui alimentait en eau hommes et bêtes.



Fig. 4 - La source de Saint-Martin. En haut à gauche, le mur d'enceinte qui enjambe et surplombe la grotte.

Quelles conclusions tirer de ces observations ?

Naturellement protégé par un éperon rocheux, ceinturé par un mur comportant des blocs cyclopéens, le site de Saint-Martin connut-il une implantation celte ? N'existait-il pas un culte primitif païen important autour de cette source ?

Ensuite, l'abondance et la variété du matériel trouvé sur et autour de cet éperon rocheux atteste une occupation gallo-romaine du I^{er} au III^e siècle de notre ère. On sait que l'utilisation des *tegulae* s'est poursuivie jusqu'à l'époque romane dans certaines régions.

Les églises primitives étaient généralement implantées sur, ou à proximité de sites gallo-romains¹², près des sources et aux croisements de chemins rousmieux. Or, nous avons la fontaine et le site gallo-romain. L'église actuelle est datée du XI^e - XII^e siècle, époque à laquelle le village se serait déplacé de Saint-Martin vers le bourg actuel. L'église de Branceilles est placée sous le vocable de saint Martin de Tours. On peut penser que l'église primitive portait déjà le nom du saint protecteur de la paroisse, donnant ainsi le nom au site. À moins que la source, christianisée, n'ait été placée sous l'égide de ce saint ?

Remerciements : Nous remercions chaleureusement Mme et M. John Jackson qui, à plusieurs reprises, nous ont autorisé à visiter leur propriété de Saint-Martin.

Bibliographie et notes

¹ Canton de Meyssac.

² D'après une étude récente sur l'étymologie des noms de lieux de la Corrèze, Branceilles, dérivé, au moyen du suffixe diminutif *-illus*, du latin médiéval *brancia*, issu du gaulois *branca*, « branche », ce nom pourrait désigner un bois de faible étendue. D'après, Jean COSTE « Les noms de lieux corréziens », *Lemouzi*, 2008, n° 187, 85-134.

³ Colette LAUSSAC et Olivier MEUNIER, *Découverte du Midi Corrèzien, Canton de Meyssac*, 2007, Éditions du Ver Luisant, Brive.

⁴ Colette LAUSSAC et Cécile GOMES, *Secrets de Grenier. Chroniques villageoises au XIX^e siècle dans le Bas Limousin*, 2002, Éditions du Ver Luisant, Brive.

⁵ Colette LAUSSAC, *L'histoire de mon pays dans la vicomté : Branceilles*, 1999, Éditions du Ver Luisant, Brive.

⁶ Branceilles est cité dans les textes dès le X^e siècle : la paroisse de Branceilles fut donnée à l'abbaye de Tulle par Ademar des Echelles en 930.

⁷ On trouve dans le cartulaire de Beaulieu : Brancelias en 939 où est attestée la présence de la vigne, Brancelliis en 1095 et Brancielas en 1105.

⁸ Les plus gros blocs observés font environ 70 x 80 cm.

⁹ Ce nom vient du fait que cette surface évoque l'œuf. Le côté nord de cet ovoïde n'est pas parfaitement convexe, cf. fig. 1.

¹⁰ Jean-Pierre GIRAULT, chercheur associé au centre de recherche sur la Préhistoire et la Protohistoire de la Méditerranée - EHESS, UMR 5608, *Traces*, CNRS - Université de Toulouse.

¹¹ Abbé Jean-Baptiste POULBRIÈRE, *Dictionnaire Historique et Archéologique des Paroisses du diocèse de Tulle*, t. 1, 2^e édition, Brive, Imprimerie Chastrusse et C^{ie}, 1964.

¹² Près de l'église de La Combe, attestée du XI^e, sur la commune voisine de Curemonte, nous avons trouvé de la tuile à rebord.

JEAN-PIERRE LAUSSAC, JEAN-PIERRE GIRAULT ET COLETTE LAUSSAC